

## Culture d'innovation et d'expérimentation

Les tiers-lieux incarnent une culture d'innovation et d'expérimentation, servant de laboratoire pour tester des idées nouvelles.

## Soutien et renforcement des compétences

Les tiers-lieux jouent un rôle clé dans le soutien et le renforcement des compétences, offrant des ressources et formations adaptées aux besoins locaux.

## Écoresponsabilité et sobriété environnementale

Les tiers-lieux intègrent une gestion qui met l'accent sur l'écologie : recyclage, réduction des déchets, transition énergétique, achat et consommation responsable et sensibilisation à l'environnement.

## Autonomie et modèle économique hybride

Pour assurer sa pérennité, un tiers-lieu doit adopter un modèle économique mixte : subventions publiques, contributions des membres, partenariats privés, et revenus générés par les services.

## Un espace accueillant et convivial

Un tiers-lieu se caractérise par un environnement ouvert, accueillant, propice aux rencontres, à la détente et aux échanges.

## Accessibilité et inclusion

Un tiers-lieu inclusif doit garantir un accès universel financier et physique à tous les citoyens en intégrant des aménagements adaptés, des solutions pour l'accessibilité sensorielle, et des activités adaptées.

## Espaces et hybridation des activités

Un tiers-lieu doit être conçu comme un espace flexible et modulable, permettant d'hybrider les usages selon les besoins de la communauté.

## Co-construction et gouvernance partagée

Un tiers-lieu doit privilégier une gouvernance collaborative, impliquant activement ses utilisateurs dans les décisions et la gestion.

## Ancrage local et impact territorial

Un tiers-lieu répond aux besoins locaux et agit comme un moteur de développement économique, social, culturel et environnemental.

## Écosystème de collaboration et de rencontre

Un tiers-lieu est un point de convergence pour des individus aux parcours variés, stimulant les rencontres informelles et la collaboration interdisciplinaire.

